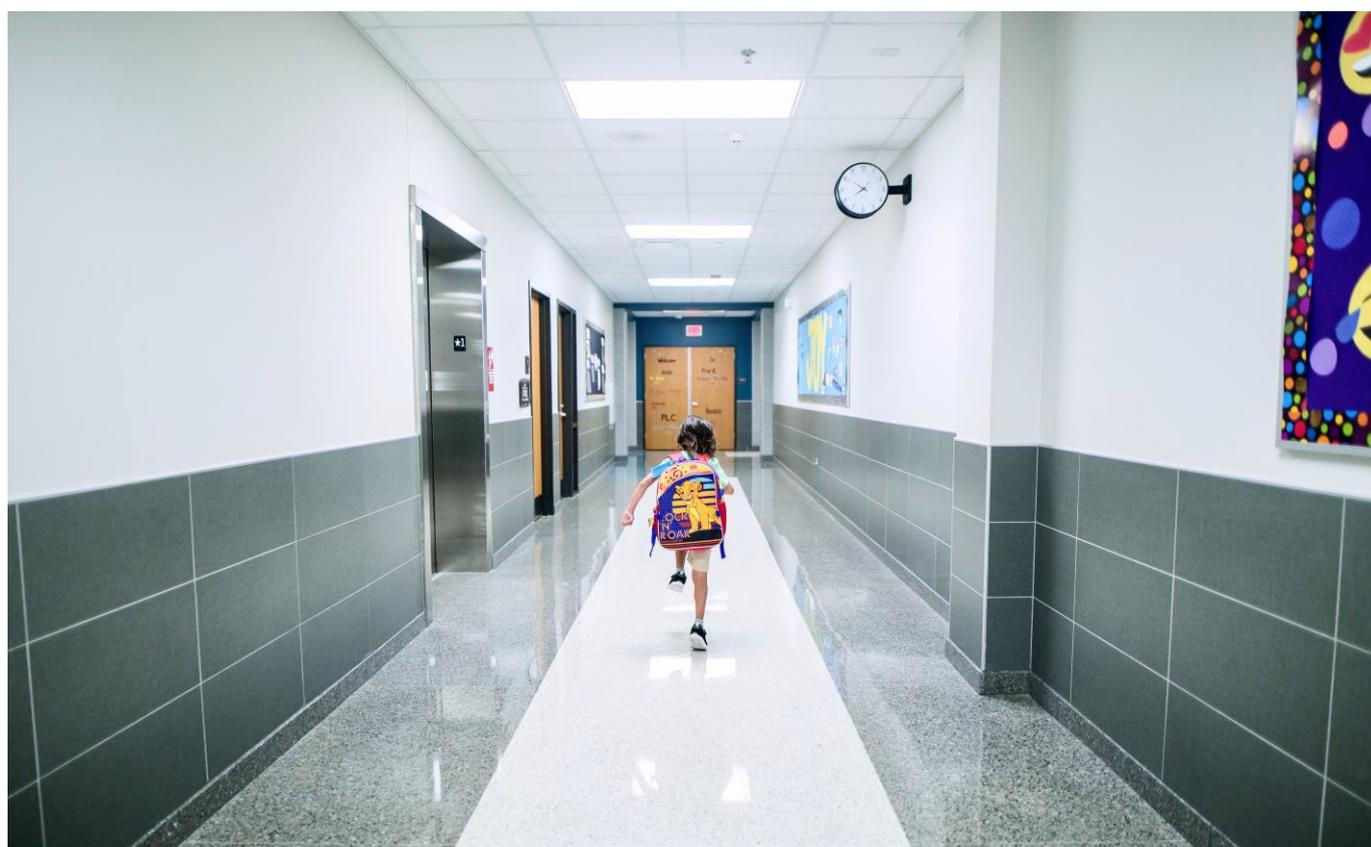


# ANALYSE

FPS - 2019

## Lutte contre les inégalités dans l'enseignement : des réformes à suivre.



Femmes Prévoyantes Socialistes  
[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



**Rosine Herlemont**

Secrétariat général des FPS  
rosine.herlemont @solidaris.be

Editrice responsable: Xénia Maszowez, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.  
Tel : 02/515 04 01



**L'école, qui devrait être un puissant instrument d'égalité, ne fait, aujourd'hui comme hier, que perpétuer les inégalités entre enfants. Quand elle ne les accroît pas. Les chiffres sont hélas parlants. D'après la dernière enquête PISA<sup>1</sup>, la Fédération Wallonie Bruxelles se caractérise par une très importante discrimination sociale, le fossé entre élèves de milieux sociaux aisés et ceux issus des classes populaires étant le plus grand de l'Europe occidentale.**

**En ce qui concerne les discriminations de sexe, à partir du secondaire, les performances des filles sont légèrement meilleures que celles des garçons, mais c'est le choix des filières qui révèle de grandes inégalités. En effet, nombreuses sont les filières suivies soit, presque entièrement par des filles soit, presque entièrement par des garçons. Ce constat n'a rien d'anodin quand on sait que le taux de chômage est beaucoup plus important dans les secteurs dits « *féminins* » et les salaires bien plus avantageux dans les secteurs dits « *masculins* ».**

Face à ces failles de notre système scolaire et grâce à la liberté d'enseignement inscrite dans notre Constitution<sup>2</sup>, des écoles proposant une alternative à l'enseignement traditionnel ont vu le jour. Celles-ci se réclament tantôt de la pédagogie Freinet, Montessori, Decroly ou Steiner-Waldorf, tantôt d'une inspiration démocratique ou écologique. Malgré leurs spécificités<sup>3</sup> (et parfois leurs contradictions), ces pédagogies ont toutes la volonté de recentrer l'enseignement sur l'enfant et non sur les contenus, c'est-à-dire de permettre aux élèves de participer à l'élaboration de leurs apprentissages. De cette manière, les enfants développent leur autonomie, leur créativité mais également leur confiance en eux. Ces méthodes éducatives s'adaptent enfin aux différentes formes d'intelligence des élèves ainsi qu'à leur rythme. Souvent, et afin d'éviter toute compétitivité, ces écoles ne pratiquent aucun système de notation.

Toutefois, ces initiatives privées (qui s'adressent la plupart du temps aux enfants de milieux culturellement favorisés) sont les arbres qui cachent la forêt car, en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'écrasante majorité des établissements scolaires, tant officiels que libres catholiques, continuent à pratiquer une pédagogie traditionnelle. Cette dernière, basée sur

---

<sup>1</sup> Enquêtes menées à propos des systèmes éducatifs des pays de l'OCDE et des performances de leurs élèves âgés de 15 ans.

<sup>2</sup> La liberté d'enseignement est inscrite dans la Constitution dès l'indépendance de la Belgique en 1830. L'enseignement libre signifie que n'importe qui peut ouvrir une école et y prodiguer l'enseignement qu'il veut sans conditions à l'exception bien sûr de celle de ne pas enfreindre les lois, l'ordre public et les bonnes mœurs. Toutefois, l'école est soumise à reconnaissance (validité du diplôme) et subventionnement (financement) selon des critères fixés par les Gouvernants.

<sup>3</sup> Retrouvez ces différentes pédagogies et leurs caractéristiques dans cet article en ligne : <https://www.colibris-lemouvement.org/magazine/petit-lexique-pedagogies-differentes>

le « *binôme instruction-restitution*<sup>4</sup> » est, comme l'ont démontré les sociologues et philosophes Pierre Bourdieu et Jean-Claude Claude Passeron au milieu des années soixante<sup>5</sup>, un puissant vecteur de reproduction sociale par le biais de l'échec scolaire pénalisant les enfants des classes populaires ne possédant pas le « *capital culturel* » nécessaire à la réussite.

Aujourd'hui, en Fédération Wallonie Bruxelles, tout comme dans le reste de la Belgique, il devient presque banal de constater le malaise et le décalage qui existent entre les besoins des familles et le système d'apprentissage traditionnel qui est proposé. Il l'est moins de tenter de comprendre pourquoi l'institution scolaire génère, de nos jours, autant de rancœur et de frustration alors qu'elle était, jusqu'à un passé relativement récent, considérée comme un facteur essentiel d'intégration et de socialisation. Sans doute parce que l'école n'a que très peu changé par rapport aux profondes mutations sociales qui sont survenues depuis le dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle.

La mondialisation de l'économie, la fin du plein emploi, la destruction des protections sociales, la révolution techno-numérique sont autant de phénomènes interdépendants qui ont impacté la structure scolaire. Tout d'abord, l'obsolescence grandissante et inéluctable de l'enseignement technique de haute qualification. Ensuite, la massification concomitante de l'enseignement général provoquant un échec scolaire aussi volumineux qu'endémique. Enfin, au bout de la réaction en chaîne, le gonflement de l'enseignement professionnel, filière de relégation, soumise à d'énormes difficultés de violence et de décrochage scolaire, parfois réduite à une simple fonction occupationnelle, laissant un nombre impressionnant de jeunes, issus dans leur écrasante majorité des classes populaires, sur le bord de la route du développement économique et social, dans la précarité et l'insécurité la plus grande...

Sans pouvoir fiscal et donc contraints au dogme néo-libéral de l'austérité économique, les gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont que trop tardé à réagir, se contentant bien souvent de colmater les brèches...

À contrario, on ne peut que saluer le dernier gouvernement d'avoir initié le « Pacte d'Excellence » et l'allongement de la formation initiale des enseignants. En effet, le « Pacte » stipule parmi ses objectifs principaux la volonté de réduire les inégalités. Nous ne pouvons toutefois que regretter que la question des inégalités entre les sexes intégrant la notion de genre ne soit considérée comme prioritaire.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> G. Bastin et A. Roosen « *L'école malade de l'échec* », éditions De Boeck, Bruxelles 1990.

<sup>5</sup> « *Les Héritiers* » (1964) « *La Reproduction* » (1970), éditions de Minuit.

<sup>6</sup> Voir à ce sujet notre analyse <http://www.femmesprevoyantes.be/2017/01/23/enseignement-mais-ou-est-passee-la-problematique-du-genre-dans-le-pacte-dexcellence/>



Deux éléments initiés par le précédent gouvernement nous intéressent particulièrement car combinés, ils peuvent faire avancer les choses. Il s'agit de la réforme de la formation initiale des enseignant-e-s et de l'allongement du tronc commun.

La réforme de la formation initiale, portant celle-ci à quatre ou cinq ans, devrait permettre de mieux former les futurs enseignants à la problématique des inégalités sociales (y compris à celle du genre). En effet, il apparaît indispensable que les enseignants soient armés d'outils leur permettant de débusquer et de combattre les mécanismes perniciose de discrimination genrée actuellement à l'œuvre dans les écoles.

L'allongement du tronc commun mettant fin à l'enseignement général pour mettre en place un enseignement pluridisciplinaire alliant, par des pédagogies actives centrées sur l'enfant, compétences manuelles, intellectuelles et artistiques, de la maternelle à l'enseignement secondaire devrait réduire l'échec scolaire et diminuer les déterminants socioculturels (y compris ceux du genre) dans le choix des filières.

À l'heure actuelle, les deux premières années de l'enseignement secondaire sont communes à l'ensemble des élèves<sup>7</sup>. C'est en troisième année que ceux-ci s'orientent vers l'une ou l'autre filière, souvent contraints par l'échec scolaire. En ce qui concerne le genre, nombreuses sont les filières suivies soit presque entièrement par des filles, soit presque entièrement par des garçons.

Allonger et renforcer le tronc commun pluridisciplinaire permettraient d'atténuer l'effet pervers d'une orientation aussi précoce que stéréotypée.

Quant à nous, nous estimons indispensable d'y intégrer l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle au travers de modules d'animation dispensés par des intervenants formés à la thématique de la sexualité. Cette dernière, pas encore généralisée dans les écoles, constitue un outil fondamental à l'heure de favoriser les relations égalitaires entre les jeunes.

Malheureusement, l'histoire nous le prouve depuis vingt ans, beaucoup de réformes éducatives d'ambition<sup>8</sup> n'ont finalement donné lieu qu'à peu de changements. Seule une planification sur le long terme, non remise en question par les gouvernements qui se succèdent<sup>9</sup>, pourrait permettre de concrétiser de plus nombreuses et plus ambitieuses propositions.

A suivre....

---

<sup>7</sup> Excepté l'enseignement différencié, réservé aux enfants ayant échoué au CEB organisé en fin d'école primaire.

<sup>8</sup> Le Décret Missions (L. ONKELINKX), le Contrat pour l'École (M. ARENA), les Décrets Inscription puis Mixité (C. DUPONT) ainsi que les tentatives de M-D SIMONET

<sup>9</sup> À cet égard, les récentes positions du MR critiquant l'allongement du tronc commun et son caractère pluridisciplinaire nous inquiètent grandement.



## Bibliographie

Georges Bastin et Antoine Roosen « *L'école malade de l'échec* », éditions De Boeck, Bruxelles 1990.

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron « Les héritiers : Les étudiants et la culture », éditions de Minuit, 1964.

Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron « La reproduction », éditions de Minuit, 1970.

« Le Pacte, c'est quoi ? » <http://www.pactedexcellence.be>

Françoise Claude « Filles, garçons et école : une question de genre », analyse des FPS, 2010



## QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 9 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



Avec le soutien de :

